

92A0

FORETS-GALERIES A SALIX ALBA ET POPULUS ALBA

Fort

Habitat d'intérêt communautaire

IC



Surface sur le site : **41,34 ha**  
 Recouvrement sur le site : **0,20 %**

<b>Désignations locales</b>	1. Frênaie oxyphylle-peupleraie blanche méditerranéenne à <i>Populus alba</i>	
	2. Ormaie-peupleraie méditerranéenne à Garance voyageuse ( <i>Rubia peregrina</i> )	
<b>Cahiers d'habitats (habitats élémentaires)</b>	<b>Code</b>	<b>Libellé</b>
	92A0-3	Peupleraies noires sèches méridionales
	92A0-7	Aulnaies-Frênaies à Frêne oxyphylle
<b>CORINE Biotopes</b>	44.6	Forêts méditerranéennes de Peuplier, d'Orme et de Frênes.
	44.63	Bois de Frênes riverains et méditerranéens
<b>Classification EUNIS</b>	G1.3	Forêts riveraines méditerranéennes
	G1.33	Frênaies riveraines méditerranéennes

## DESCRIPTION DE L'HABITAT ET EXIGENCES ECOLOGIQUES

### Description, répartition et caractéristiques générales

Forêt riveraine du domaine biogéographique méditerranéen occupant les alluvions récentes du lit majeur et soumises à des crues régulières. On distingue généralement deux types de grands habitats. : les forêts à bois tendre (saulaies, saulaies-peupleraies, peupleraies noires) et les forêts à bois durs. Les premières prospèrent sur les levées alluvionnaires des cours nourries régulièrement par des limons de crues et se situent généralement en bordure immédiate du cours d'eau. Les secondes occupent les terrasses les plus hautes en retrait de la lame d'eau. Cet habitat est aujourd'hui réduit à des peuplements de faibles étendus du fait des barrages et des aménagements divers.

### Caractéristiques locales : physionomie, structure et variabilité

L'habitat de l'aire d'étude est caractérisé par deux groupements s'individualisant selon leurs positionnements topographiques qui définissent leur accessibilité à l'eau et la fréquence d'inondation :

- Les communautés du *Populion albae* localisées sur les bas niveaux topographiques sont représentées par une strate arborée dominée par *Populus nigra*, *Fraxinus angustifolia* et quelques individus de *Salix alba* et *Celtis orientalis*. La strate arbustive est dispersée, on y retrouve *Buxus sempervirens*, *Humulus lupulus*, *Alliaria petiolata*, *Urtica dioica*, *Anthriscus sylvestris*...
- Les communautés du *Rubio caesii-Populion nigrae* situées sur des niveaux topographiques élevés par rapport aux précédentes et installées sur des sols alluviaux peu évolués à texture grossière. Ses caractéristiques se révèlent dans la végétation par une strate arborescente dominée par le Peuplier noir, souvent remplacé par le Robinier, et une strate arbustive composées d'espèces plus thermophiles telles que *Hippocrepis emerus*, *Rhamnus alaternus*, *Tamus communis* et *Rubia peregrina*.

Pour plus de détails sur la composition floristique de chacun des groupements, il convient de se référer aux relevés phytosociologiques en annexe.

**Correspondances phytosociologiques simplifiées**

**Classe :** 57 *QUERCO ROBORIS-FAGETEA SYLVATICAE* Braun-Blanq. & Vlieger in Vlieger 1937

**Ordre :** 57.0.4.1 *Populentalia albae* (Braun-Blanq. ex Tchou 1948) Rameau subord. nov. hoc loco

**Alliance :** 57.0.4.1.1 *Populion albae* Braun-Blanq. ex Tchou 1948

**Association / groupement :** *Populetum albae* (Br.-Bl. 1931) Tchou 1946

**Association / groupement :** *Rubo caesii-Populion nigrae* Passarge 1985

**Classe :** †62 *SALICETEA PURPUREAE* Moor 1958

**Ordre :** 62.0.2 *Salicetalia albae* Th.Müll. & Görs ex Rameau ord. nov. hoc loco

**Alliance :** 62.0.1.0.2 *Rubo caesii-Populion nigrae* H.Passarge 1985

**Association / groupement :** Groupement à *Rubia peregrina* et *Populus nigra*

**DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE****Répartition géographique**

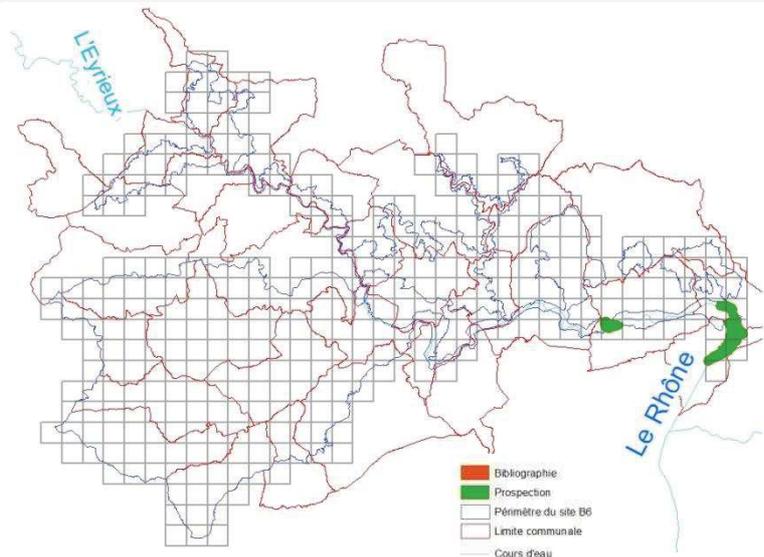
Au sens générique, de nombreuses déclinaisons ont été identifiées possédant chacune une répartition distincte. Toutefois, à l'échelle nationale, les principaux foyers sont présents dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et dans une moindre mesure en Rhône-Alpes (Bassin du Rhône).

**En Rhône-Alpes**, ces peuplements forestiers sont localisés en bordure des cours d'eau les plus méridionaux des départements de la Drôme et de l'Ardèche : Bas Rhône en aval de Montélimar, Roubion, Jabron, Basse Ardèche, Chassezac et leurs principaux affluents. En Ardèche, l'habitat générique est largement réparti au sein de la Vallée du Rhône, et remonte nettement au sein des grandes vallées du Bas-Vivarais et des Cévennes (Ardèche, Chassezac, Beaume, ...). Les groupements élémentaires considérés semblent plus rares, limités aux petits cours d'eau du Bas-Vivarais.

**Localisation sur le site**

L'habitat est présent localement sur les grèves des basses vallées de l'Eyrieux sur la commune de Saint Laurent du Pape et à la confluence avec le Rhône.

Pour plus de détails sur la répartition de cette formation végétale, il convient de se référer au fascicule cartographique. Seul l'habitat générique est symbolisé ici.

**ENJEU PATRIMONIAL ET EVALUATION DE L'ETAT DE L'HABITAT****Enjeu patrimonial régional**

Liste rouge régional Rhône-Alpes UICN (CBNA – CBNMC)	Rareté	Menaces
1	R	VU
2	R	VU

## Etat local de l'habitat

<b>Représentativité</b>	Formation végétale peu représentative de l'habitat.	<b>C : significative</b>
<b>Superficie relative</b>	Occupe de faibles surfaces	<b>C: 2% &gt; p &gt; 0</b>
<b>Etat de conservation</b>		
En France, l'habitat est évalué en état défavorable mauvais sur le domaine méditerranéen. Sur le site, l'habitat présente un état de conservation moyen.		
i) Degré de conservation de la structure		III : structure moyenne ou partiellement dégradée
ii) Degré de conservation des fonctions		III: perspectives moyennes ou défavorables
iii) Possibilité de restauration		II: restauration possible avec un effort moyen
<b>Synthèse état de conservation</b>		<b>C : conservation moyenne</b>
<b>ÉVALUATION GLOBALE</b>		<b>C : valeur significative</b>

## Intérêt patrimonial et floristique

De manière générale les forêts alluviales sont en régression en France et en Europe. Les forêts alluviales méditerranéennes se retrouvent dans la vallée de l'Eyrieux en limite septentrionale de leur aire de répartition ce qui leur confère un intérêt patrimonial certain. Aucune espèce patrimoniale n'y est présente.

## Intérêt patrimonial et faunistique

Les forêts alluviales possèdent un intérêt intrinsèque en tant que corridor puisque, associées au cours d'eau qu'elles longent, elles se font le support des trames verte et bleue, en particulier pour les chiroptères et l'avifaune. La reproduction de Milan noir y est recensée et ces boisements sont favorables au Lucane cerf-volant, ainsi qu'à l'Ecaille chinée et la Diane. En outre, les odonates peuvent y trouver une manne alimentaire importante, tout comme le Castor d'Europe qui viendra surtout prélever des saules et peupliers. Enfin, à la faveur de cavités, de fissures, d'écorces décollées ou de loges de pics, les chiroptères arboricoles pourront trouver des gîtes favorables (Murin d'Alcathoé, Murin de Bechstein, Barbastelle d'Europe...).

## VALORISATION SOCIO-ECONOMIQUE, INTERACTION AVEC L'HOMME

Ces boisements rivulaires participent par ailleurs au maintien des berges et à la régulation de la ressource en eau (crues, étiages).

Le Frêne à feuilles étroites peut constituer un bois de chauffage, cette activité est toutefois peu compatible avec la préservation de cet habitat.

## SENSIBILITES ET FACTEURS D'EVOLUTION

Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation optimal	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation optimal
- Maintien de la dynamique naturelle des cours d'eau.	-Régularisation artificielle des débits et l'aménagement des cours d'eau, - Présence d'espèces invasives, - La dégradation qualitative (pollution agricole, industrielle ou rejets domestiques) et quantitative (pompage) de la ressource en eau peut entraîner une modification ou une disparition des cortèges spontanés.

## GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Habitat localisé plus spécifiquement dans la basse vallée de l'Eyrieux et très dégradé notamment par la surreprésentation des espèces invasives. Sa gestion passe avant tout par une connaissance fine de ces espèces exogènes, de leurs biologies, de leurs localisations ainsi que leurs degrés de colonisation par secteur. Il est en effet opportun de connaître les caractéristiques biologiques des espèces avant d'envisager des mesures d'éradication ou de limitation quand l'éradication n'est plus possible. Par exemple une espèce invasive thérophyte aura une capacité de production de graines phénoménale, un pouvoir germinatif fort, des capacités de dispersion et d'adaptation exceptionnelles. A l'inverse une invasive hémicryptophyte, chaméphyte ou phanérophyte sera principalement vivace adoptera souvent une reproduction végétative. Ces espèces peuvent alors coloniser de vastes surfaces, même parfois à partir d'un pied mère unique (exemple du Robinier, Renouée, Ailante...).

De surcroît les systèmes fluviaux en général et de l'Eyrieux sont souvent remaniés par la dynamique naturelle des cours d'eau ou défrichés par l'homme. Ces perturbations facilitent le phénomène de colonisation des biotopes par les espèces invasives du fait de la présence de ces niches vacantes.

En définitive, la gestion des "invasives" sur le site Natura 2000 doit prendre en compte une somme de facteurs associés, tant biologiques, dynamiques, qu'anthropiques inféodés à des groupes d'espèces. Le traitement au cas par cas n'est souhaitable seulement que pour quelques espèces bien définies (Renouée du Japon, Robinier....). En outre, toutes les espèces exogènes ne présentent pas un risque d'invisibilité comparable. Une étude plus poussée et spécifique aux habitats fluviaux est impérative pour définir des mesures plus concrètes.

Mesures de conservation ou de gestion préconisées	Propositions d'études et de suivis
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Limitation de la propagation des espèces invasives</li> <li>- Maintien de la continuité écologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi de l'évolution et de l'état de conservation des écosystèmes alluviaux en corrélation avec la gestion pratiquée.</li> </ul>